

Zeitschrift:	Curaviva : revue spécialisée
Herausgeber:	Curaviva - Association des homes et institutions sociales suisses
Band:	11 (2019)
Heft:	4: Recherche & pratique : comment transférer le savoir dans la réalité du terrain
 Artikel:	Un projet de recherche s'intéresse à la prescription de cannabinoïdes en EMS : "Les suginants sont fiers de participer à une étude pionnière"
Autor:	Nicole, Anne-Marie
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-885956

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un projet de recherche s'intéresse à la prescription de cannabinoïdes en EMS

« Les soignants sont fiers de participer à une étude pionnière »

À Genève, un établissement médico-social accueillant des personnes âgées souffrant de troubles cognitifs expérimente un traitement à base de cannabis. Les résultats sont si positifs qu'un projet de recherche est en cours.

Anne-Marie Nicole

La résidence Les Tilleuls est un établissement à vocation psychogériatrique situé en Ville de Genève. Depuis plus de vingt-cinq ans, il accueille des personnes âgées souffrant de troubles cognitifs sévères dans une ancienne maison de maître entourée d'un vaste jardin qui invite à la flânerie. L'institution – et son directeur James Wampfler le premier – n'hésite pas à aller parfois à contre-courant des pratiques d'accompagnement standardisées et traditionnelles; mais toujours dans l'intérêt et pour le bien-être des résidentes et résidents. Le projet d'établissement repose sur le respect, à la fois de la diversité et de l'individualité. Il favorise la liberté d'expérimenter et la créativité. Rien d'étonnant donc à ce que l'institution se soit tournée vers le cannabis thérapeutique dans sa quête de solutions, lorsque les approches soignantes plus classiques sont impuissantes.

Tout a commencé en 2015. L'équipe soignante s'est retrouvée dans une impasse thérapeutique avec une résidente dont les troubles du comportement perturbaient fortement le quotidien de l'institution. « Nous avions tout essayé, sans succès », raconte Christian de Saussure, médecin-répondant de la résidence Les Tilleuls. « À cette même période, James Wampfler venait de lire un article dans une revue israélienne sur les bons résultats

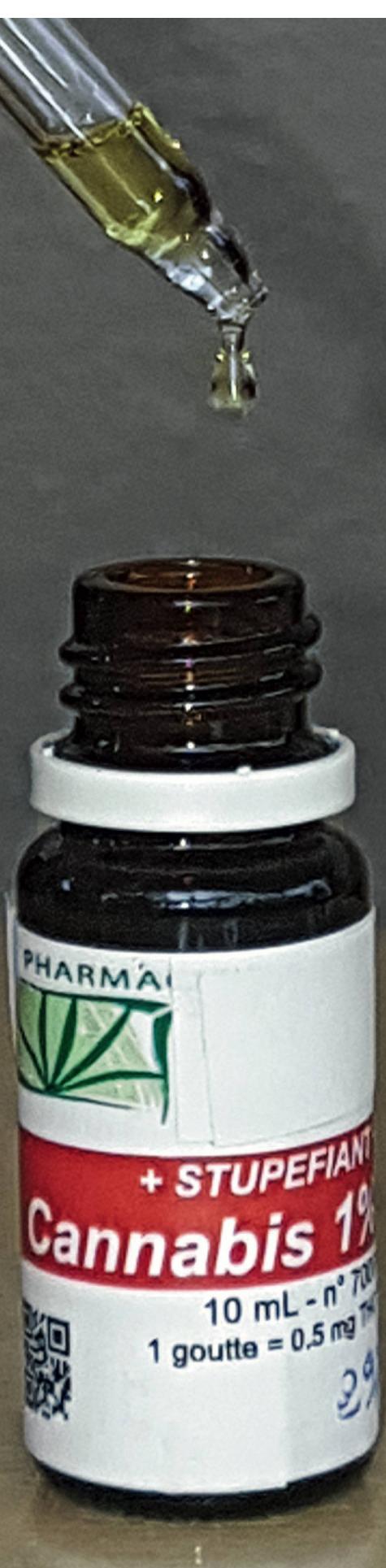
Le cannabis thérapeutique déploie rapidement des effets bénéfiques.

obtenus avec le cannabis thérapeutique auprès de patients âgés. » Ensemble, le médecin et le directeur décident alors de demander une autorisation exceptionnelle à l'Office fédéral de la santé publique afin de pouvoir prescrire à cette résidente le seul médicament à base de cannabis officiellement autorisé en Suisse et connu sous le nom de « Sativex ». Les effets sont très rapides, les troubles du comportement ont considérablement diminué et la maison a retrouvé une certaine quiétude. Un scénario similaire s'est reproduit une année plus tard avec un autre résident. Là aussi, le cannabis thérapeutique a rapidement déployé des effets bénéfiques.

Approche médicale et sociologique

« Les résultats étaient si positifs que nous avons décidé de demander l'appui de la faculté pour lancer un projet de recherche », explique Christian de Saussure. Ainsi, après avoir obtenu l'autorisation de la commission cantonale d'éthique de la recherche, une étude observationnelle a été lancée courant 2017 en étroite collaboration avec les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG), en l'occurrence son Unité de gériatrie communautaire et son Unité des dépendances. Sous l'intitulé « Prescription de médicaments à base de cannabinoïdes en établissement médico-social à Genève: une étude observationnelle », ce projet de recherche comporte un volet médical et un volet sociologique.

En effet, Aurélie Revol, psychomotricienne rattachée au service d'animation de la résidence Les Tilleuls et doctorante en sociologie, a choisi de consacrer sa thèse universitaire à l'intérêt que présente l'usage de cannabinoïdes chez des personnes souffrant de troubles cognitifs, du point de vue des soignants et des proches. « Habituellement, les études cliniques s'intéressent peu aux aspects sociologiques », explique-t-elle. « Là, nous



Quelques gouttes quotidiennes d'huile à base de cannabis et les résultats sont parfois spectaculaires.

avons un produit à forte connotation culturelle, morale, sociale et historique. La façon dont le cannabis est perçu va influencer son utilisation. Et comme les résidents ne sont pas en mesure de s'exprimer sur les effets ressentis, il est important de recueillir le vécu et le perçu du côté des proches et des soignants.»

L'hypothèse selon laquelle les proches seraient réticents à l'administration de médicaments à base de cannabis s'est très vite infirmée. Non seulement en raison des effets bénéfiques constatés, mais également au vu du contexte particulier de la maladie: «Les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ne répondent plus aux codes sociaux, elles sont les laissées pour compte de la société et de la recherche-hormis la recherche fondamentale, certes. Alors proposer une piste thérapeu-

Considérant le cannabis comme une drogue, les soignants avaient davantage de réticences.

tique dans un domaine où on n'en offre plus beaucoup a été bien accueilli. Et d'autant mieux qu'il s'agit d'un produit naturel, utilisé depuis longtemps, y compris dans la pharmacopée», rapporte Aurélie Revol.

Pour leur part, les soignants auraient manifesté plus de réticences, selon la docteure, considérant le cannabis comme une drogue qui entre en contradiction avec leur mission soignante. «Les familles étaient partantes pour tenter quelque chose. Les soignants étaient davantage dans l'interprétation de

>>

ce qu'auraient voulu ou non les résidents, craignant de trahir leurs valeurs.» Face aux effets positifs, la plupart ont cependant revu leur position. Sur les quatre articles prévus dans le cadre de la thèse de doctorat, deux sont en cours de publication dans des revues scientifiques, le premier sur l'engouement des familles, le deuxième sur la restauration de la relation de la personne avec son environnement.

Des résultats impressionnantes

Le volet médical a démarré en décembre 2017, avec une première étude conduite sur une dizaine de résidentes et résidents bénéficiant de ce même traitement à base de cannabis, dans le cadre d'un mémoire de médecine. Objectif: analyser si l'introduction de cannabinoïdes conduit à une amélioration de la qualité de vie des patients. Basée sur les données régulièrement collectées par les infirmières de l'EMS et s'appuyant sur plusieurs échelles cliniques, l'étude a démontré et confirmé les résultats impressionnantes, parfois spectaculaires, observés par le personnel soignant, avec des améliorations notables des troubles du comportement et de la spasticité. Les personnes sont plus calmes et souriantes, elles sont davantage présentes et ouvertes au monde qui les entoure. Signe d'une relation restaurée, «les familles reviennent avec les petits-enfants», fait remarquer Christian de Saussure. Il évoque aussi la situation de cette résidente qui refusait depuis six mois de s'allonger pour dormir et restait assise dans un fauteuil – avec les risques que cela suppose pour sa santé. Tandis que toute la pharmacopée à disposition avait été inefficace jusque-là, il a suffit d'une semaine de traitement au cannabis pour qu'elle retourne dormir dans son lit...

Les médicaments cannabinoïdes agissent également sur la spasticité et diminuent la rigidité des membres. Les personnes retrouvent ainsi une certaine mobilité, facilitant ainsi les soins et la toilette ainsi que la mobilisation lors des transferts. Enfin, autre résultat observé mais qui n'était pas forcément recherché: la diminution, voire la suppression dans certains cas, des médicaments tels que les neuroleptiques, les anxiolytiques, les antidépresseurs, les somnifères ou encore les antidouleurs. Enfin, aucun effet secondaire ou indésirable n'a été mis en évidence. Les formes galéniques qui posaient problème, comme le spray buccal qui était difficile à appliquer et la solution éthylique à boire qui provoquait des aphètes dans la bouche, ont très vite été remplacées par une solution huileuse mélangée à un bonbon en gelée spécialement créé par le chef de cuisine!

«La projet mené avec la résidence Les Tilleuls n'est pas un vague travail de recherche. La question est très importante car nous ne disposons que de peu de connaissances sur le sujet», affirme la Pre Barbara Broers, responsable de l'Unité des dépendances des HUG et qui accompagne le projet sur le plan clinique. Elle souligne également le côté inédit de l'étude, la première du genre à utiliser de l'extrait de cannabis naturel avec un mélange de THC et CBD* et à des dosages relativement élevés. L'experte relève également la durée inhabituellement longue de l'étude en cours, puisqu'elle s'étend sur deux ans,

ce qui devrait aussi favoriser l'analyse des effets sur la durée. Une partie de ces travaux a déjà été présentée dans des congrès ou publiée dans des revues médicales. Le volet médical se poursuit actuellement, avec une vingtaine de résidents, et qui a pour objectif d'étudier la corrélation entre le taux de THC* dans le sang et les effets observés.

Vers une étude à plus large échelle?

Si le panel étudié n'est pas suffisamment large pour être probant, il permet néanmoins de tirer des enseignements très utiles sur les aspects cliniques et pratiques. De même, on ne peut pas parler de l'efficacité du produit à base de cannabis, mais des effets observés et de son acceptabilité par les familles et le personnel. La Pre Barbara Broers considère ce projet comme une étude préliminaire à une étude randomisée à plus grande échelle. La population vieillissante augmente, et avec elle les situations de démence aussi. Le traitement à base de cannabis dans ce contexte-là est donc encore à investiguer. Pour l'heure, la recherche en cours légitime pleinement l'expérience menée aux Tilleuls. Elle donne une certaine objectivité aux observations des soignants et de la visibilité à leur travail, généralement peu valorisé. «Les soignants sont fiers de participer à une étude pionnière», ajoute le directeur. «Le côté novateur, un peu subversif de la démarche contribue à dépoussiérer l'image de l'ensemble du secteur. Les gens posent un autre regard sur les EMS.»

Au-delà de l'effet médiatique, les premiers résultats positifs de la recherche pourraient également donner un coup de pouce aux questions encore en suspens, à commencer par celle du financement et de l'accessibilité du produit. Bien que les formalités se soient simplifiées au fil des années – du moins pour la résidence Les Tilleuls –, la prescription de cannabinoïdes, considérés comme des stupéfiants, est soumise à une autorisation spéciale de l'Office fédéral de la santé publique pour chaque résident individuellement. Quant au produit, son coût reste élevé, se montant à quelque 500 francs par mois par résident, rarement remboursé par les caisses maladie. «Nous avons actuellement un financement lié à l'étude et qui a aussi permis de couvrir les coûts du produit», explique James Wampfler. D'ici une année cependant, les responsables de la résidence devront se mettre en quête de nouveaux fonds pour financer le traitement. «Car la fin de l'étude ne signifiera en aucun cas l'arrêt du traitement», assure le directeur. ●

* Le tétrahydrocannabinol (THC) et le cannabidiol (CBD) sont deux composants actifs du cannabis.